



INNOVER

COLLABORER

INSPIRER

Rapport annuel

2019-2020

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec



Table des matières

Mot du directeur général.....	3
• Quelques réalisations	
De commission scolaire à centre de services scolaire.....	6
• Nouvelle gouvernance et nouveau nom	
• Membre du conseil des commissaires (jusqu'au 8 février 2020)	
Le Centre de services scolaire de Montréal en un coup d'œil.....	7
Priorité à la réussite des élèves.....	8
• Plan d'engagement vers la réussite	
• Un accompagnement bonifié pour nos écoles secondaires	
• Soutien éducatif pendant la pandémie	
• Un environnement sain et sécuritaire – Volet bâtiments	
• Un environnement sain et sécuritaire – Volet personnes	
Résultats financiers.....	27
Interventions liées à l'intimidation et à la violence.....	32
Sommaire du rapport annuel du protecteur de l'élève	32
Ligne de signalement	34
Code d'éthique et de déontologie.....	35

Mot du directeur général

C'est avec plaisir et satisfaction que nous présentons le rapport annuel 2019-2020 du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM). Sans surprise, cette année a été marquée par l'apparition de la COVID-19 qui a, inévitablement, eu des impacts sur notre organisation. Nous pouvons pourtant affirmer avec confiance que notre résilience et notre engagement ont prévalu en ce contexte de pandémie.

En effet, alors que notre société a été chamboulée par ce virus, notre organisation a su s'adapter à cette nouvelle réalité pour maintenir sa mission première : éduquer nos élèves et les diriger vers la réussite.

Ce tour de force a été possible grâce au dévouement de tous. À nos enseignants, notre personnel des équipes-écoles, nos employés du centre administratif, nos gestionnaires et nos directeurs d'établissement, nous adressons un grand merci. Merci d'avoir fait face, merci d'avoir rempli votre mission avec toujours la même passion. Vous êtes parmi les héros de cette année et le présent rapport saura en faire la preuve.

Nos équipes ont pu réaliser leur rôle essentiel grâce à de précieux alliés : les parents dont la vie familiale a été bousculée au printemps 2020. Un engagement commun auprès des enfants et la collaboration famille-école ont fait toute la différence. C'est ensemble que nous sommes les meilleurs ! Nous en profitons également pour souligner le sens du devoir et l'apport indéniable de nos partenaires des organismes communautaires, des syndicats et des associations à notre mission.

La période couverte par ce rapport a également été marquée par l'adoption de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, qui permet d'accroître le rôle central de différents acteurs de notre territoire dans la gouvernance du CSSDM. Dès 2020-2021, notre conseil d'administration sera composé de parents, de membres de la communauté et de membres du personnel. Nous sommes persuadés que cette nouvelle structure permettra de poursuivre la saine gestion de notre organisation, axée sur les besoins des élèves. Cette Loi a également permis à l'ancienne Commission scolaire de Montréal de faire peau neuve en devenant

le Centre de services scolaire de Montréal. Nouveau nom, nouveau logo et les forces vives qui sont au cœur de notre action demeurent les mêmes, toujours aussi impliquées dans la réussite de nos élèves.

En ce qui concerne le volet financier, le CSSDM enregistre, pour la première fois en cinq ans, un déficit. La situation exceptionnelle de la pandémie a entraîné non seulement une perte de revenus, mais également une augmentation des dépenses liées aux mesures mises en place pour assurer la sécurité et protéger la santé des élèves et de notre personnel. Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation (MEQ) nous accompagne et nous soutient.

Il ne fait aucun doute que la COVID-19 a transformé notre organisation, mais il ne faudrait pas oublier tout ce qui a été accompli dans son ensemble. Le présent rapport témoigne des réalisations du CSSDM au cours de la dernière année, de même que les états financiers dûment audités. En tant qu'organisme public, nous avons à cœur de rencontrer toutes nos exigences en termes de reddition de comptes auprès du MEQ, de nos instances décisionnelles, des parents, de nos partenaires et de la population en général.

Avec cet exercice, nous concluons donc l'année 2019-2020 avec fierté puisque nos accomplissements sont le fruit des efforts de nos équipes-écoles, de nos directions d'établissements, de nos employés. À nouveau, nous souhaitons les remercier pour leur implication, leur passion et leur détermination qui ont permis d'outiller nos élèves afin de mieux faire face aux défis de demain.

Enfin, nous réitérons notre engagement de faire de l'éducation l'une des priorités de notre société. Nous espérons que ce rapport saura témoigner de la justesse des initiatives prises en ce sens.

Bonne lecture,

Robert Gendron, directeur général

Quelques réalisations

Pédagogie

Mise en ligne des plateformes d'apprentissage MOODLE pour tous les centres de la formation professionnelle.

Déploiement du nouveau Référentiel pour les élèves ayant des besoins particuliers en formation professionnelle.

Déploiement des communautés professionnelles en robotique et en programmation ainsi que celles autour des Laboratoires créatifs/ Carrefours d'apprentissage.

Mise en place du Programme Mentorat en janvier et organisation d'un parcours de formation obligatoire pour les enseignants non légalement qualifiés.

Trousse d'évaluation en lecture au 1^{er} cycle élaborée par l'équipe de conseillères pédagogiques disciplinaire en français.

Le colloque de la formation générale aux adultes (FGA)/francisation s'est tenu le 29 novembre 2019. Celui de la FGA a eu lieu à l'école Marguerite-De Lajemmerais tandis que celui de la francisation s'est tenu au centre William-Hingston. Le colloque avait pour thème : *Toute une expertise en FGA à la CSSDM*. D'une part, il était question de montrer les bonnes actions faites en FGA et d'autre part d'outiller les enseignants dans leur fonction. Égide Royer, psychologue et professeur titulaire en adaptation scolaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, a prononcé la conférence d'ouverture. Il y a eu 18 ateliers auxquels les participants pouvaient s'inscrire en francisation et 28 en FGA. Il faut noter qu'il y a eu un bon taux de participation avec près de 270 participants.

Soutien aux écoles dans l'accueil des demandeurs d'asile.

Journée pédagogique institutionnelle de novembre 2019 : première journée d'une série d'activités et de journées pédagogiques sur le thème de l'évaluation.

Colloque des orthopédagogues en janvier 2020.

Délocalisation du centre administratif

Dans les cartons depuis 2016, la délocalisation de la majorité des équipes du centre administratif est maintenant complétée. Ces nouveaux espaces modernes axés sur les activités ont été conçus pour favoriser la collaboration, l'agilité, l'apprentissage et la concentration. Ce projet aura permis de déployer des virages technologiques et verts ainsi que de jeter les bases d'une culture participative au sein du CSSDM. Plus qu'un déménagement, ce projet s'est avéré une véritable transformation organisationnelle !

Technologies de l'information

Planification et acquisition des équipements pour répondre aux enjeux de la pandémie et équiper les élèves en besoin.

Préparation et distribution des postes pour la formation à distance et le télétravail.

Soutien technologique pour la formation à distance et le télétravail.

Ressources financières

Mise en place des salons Teams pour accentuer l'accompagnement budgétaire.

Création du magasin COVID : définition des tâches, mise en place de procédures de travail, identification des fournisseurs d'équipements de protection individuelle et implication du service dans leur envoi aux établissements.

Organisation scolaire

Création et mise en ligne d'une carte interactive enrichie afin de faciliter l'accès aux informations importantes, telles que les capacités d'accueil des écoles ou les prévisions démographiques d'un arrondissement, aux différentes parties prenantes. Cette nouvelle méthodologie permet également de mieux raffiner l'analyse des populations scolaires et facilite la planification pour mieux servir les élèves du CSSDM.

Services à l'élève

Mise sur pied rapide de 35 services de garde d'urgence pour tous les travailleurs jugés essentiels en mars.

Intensification des services rendus aux écoles, tant par la rapidité de réaction que par l'investissement des équipes auprès des élèves.

Ressources matérielles

Huit projets d'ajout d'espace (agrandissement, réhabilitation majeure, nouvelle école) ont été livrés au cours de l'année pour répondre aux besoins sur notre territoire.

Un nombre croissant de chantiers, représentant 220 M\$ en investissement, a eu lieu pour le maintien ou la remise en état des bâtiments.

Les Communautés de pratiques (CoP) et les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP)

Au cours de l'an 2 de la mise en oeuvre des CoP et des CAP au sein de notre organisation, le comité de pilotage de la Direction générale accompagné par trois experts du *Projet CAR* s'est rencontré à plusieurs reprises pour préparer les rencontres des CoP de la Direction générale. Composée de 20 membres-cadres et hors cadres, cette dernière a pour objectif le développement d'un agir compétent des participants dans le pilotage d'une CoP auprès des directions d'établissement qui animeront à leur tour une CAP dans leur milieu. Les thèmes travaillés entre septembre et février étaient l'alliance de travail, les arrimages entre les projets éducatifs et les CAP, la mise en oeuvre d'une CAP et le questionnement.

Une 6^e CoP de directions d'établissement a été mise en place en 2019-2020. Au total, 96 directions et directions adjointes ont participé à des rencontres de CoP.

Le personnel enseignant et la direction de l'école Sainte-Lucie ont participé à six jours de formation et ont bénéficié d'un accompagnement privilégié de M. François Massé, spécialiste des communautés d'apprentissage.

De Commission scolaire à Centre de services scolaire

Nouvelle gouvernance et nouveau nom

L'entrée en vigueur de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* (ci-après loi) a instauré un nouveau modèle de gouvernance scolaire au Québec. Ainsi, le 15 juin 2020, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est devenue officiellement le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).

Ce jalon modifie considérablement la gouvernance de l'institution publique en instaurant un conseil d'administration (CA) qui remplace le Conseil des commissaires. Composé de 15 membres, le nouveau CA du CSSDM devient ainsi l'ultime instance décisionnelle de l'organisation. Son entrée en fonction est prévue à la suite d'un processus de désignation se terminant en octobre 2020.

Pour assurer la représentativité de l'organisation, le CA est constitué de cinq membres parents d'élèves fréquentant un établissement du CSSDM et qui sont membres du comité de parents, cinq membres du personnel du CSSDM désignés par leurs pairs, ainsi que cinq membres

représentants de la communauté, domiciliés sur le territoire du centre de services scolaire. Les membres du CA sont en poste pour un mandat de trois ans, mais certains auront des mandats qui se termineront le 30 juin 2022 afin de respecter le principe de l'alternance.

Il est important de préciser que les activités scolaires et éducatives se poursuivent normalement depuis l'entrée en vigueur de la Loi. Les opérations courantes et les actions déjà entreprises pour soutenir les écoles, les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle dans leur mission éducative demeurent.

Cette transformation vise donc à rapprocher la prise de décision le plus près possible des élèves et des personnes directement impliquées auprès d'eux, et d'agir dans l'intérêt de l'organisation en tenant compte des réalités propres au milieu de l'éducation montréalais.



Membre du conseil des commissaires (jusqu'au 8 février 2020)

Catherine Harel Bourdon,
présidente

Marie-José Mastromonaco,
vice-présidente et commissaire,
Notre-Dame-de-Grâce-Westmount (11)

Chantal Jorg, commissaire,
Cartierville – Ahuntsic-Ouest (01)

Mohamed Maazami, commissaire,
Ahuntsic-Est – Saint-Michel (02)

Kenneth George, commissaire,
Villeray – François-Perrault –
Parc-Extension (03)

Jean-François Gosselin, commissaire,
Petite-Patrie – Rosemont-Ouest (04)

Jean-Denis Dufort,
commissaire, Rosemont (05)

Pierre Mc Nicoll, commissaire, Mercier (06)

Diane Beaudet, commissaire,
Hochelaga-Maisonneuve (07)

Ben Valkenburg, commissaire,
Plateau – Mile End (08)

Stéphanie Bellenger-Heng,
commissaire, Ville-Marie (09)

Violaine Cousineau,
commissaire, Sud-Ouest (10)

Khokon Maniruzzaman,
commissaire, Côte-des-Neiges (12)

Mélisandre Shanks, commissaire
représentante du Comité de parents

Kileka Coulibaly, commissaire représentante
du Comité de parents (EHDA)

Linda Cazale, commissaire représentante
du Comité de parents (secondaire)

Imane Allam, commissaire représentante
du Comité de parents (primaire)

Anne St-Pierre, commissaire cooptée

Julie Desharnais, commissaire cooptée

Le CSSDM en un coup d'œil

114 179 élèves fréquentent un établissement du CSSDM¹

78 544	Formation générale des jeunes (FGJ)
9 244	Préscolaire
44 130	Primaire
25 170	Secondaire
22 897	Formation générale des adultes (FGA)
12 738	Formation professionnelle (FP)

188² établissements scolaires

121	écoles primaires ordinaires
5	écoles primaires EHDA ³
24	écoles secondaires ordinaires
7	écoles secondaires EHDA
3	écoles primaires et secondaires ordinaires
3	écoles primaires et secondaires EHDA
10	écoles de métiers de la formation professionnelle (FP)
15	centres de la formation générale des adultes (FGA)

13 199 élèves HDAA de la FGJ⁴

47,8 %	en classe ordinaire
11,9 %	en école spécialisée
40,3 %	en classe spécialisée d'une école ordinaire

6 680 élèves⁵ en classe d'accueil ou en soutien linguistique

186	classes préscolaires et primaires
96	classes secondaires

17 910 employés⁶

12 670	réguliers
5 240	non réguliers

- Données officielles au 30 septembre 2019
- Excluant les annexes
- Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Incluant les codes 10, 11, 12
- Nombre de déclarations d'élèves
- Excluant les honoraires et les contrats

Langue maternelle en %

FGJ

50,0	Français
12,4	Arabe
6,4	Espagnol
4,8	Anglais
2,7	Créole
23,7	Autres

FP

53,5	Français
14,1	Arabe
8,1	Espagnol
6,5	Créole
3,3	Kabyle
14,5	Autres

FGA (Incluant la francisation)

26,3	Français
22,3	Espagnol
10,3	Arabe
6,0	Anglais
5,4	Créole
29,6	Autres

FGA (Excluant la francisation)

55,9	Français
9,9	Espagnol
9,3	Créole
7,7	Arabe
17,1	Autres

Élèves nés à l'étranger en %

FGJ

71,8	Québec
28,2	Ailleurs

FP

39	Québec
61	Ailleurs

FGA (Excluant la francisation)

59	Québec
41	Ailleurs

Priorité à la réussite des élèves



Plan d'engagement vers la réussite

Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSSDM comporte l'engagement d'un rehaussement des compétences de nos élèves en numératie et en littératie, en cohérence avec les objectifs nationaux prescrits à cet effet. En concevant son PEVR, le CSSDM s'est également engagé à soutenir ses établissements et à suivre leurs efforts visant le développement de pratiques favorisant l'inclusion de tous les élèves.

Le PEVR représente pour le CSSDM l'opportunité d'un engagement collectif pour la réussite de tous ses élèves. C'est du moins ce que tous les établissements ont réalisé en révisant leur projet éducatif, avec le soutien et l'accompagnement des Services pédagogiques. Le PEVR suppose une réflexion de chaque équipe, tant des services centraux que des écoles et des centres, pour l'identification de cibles prioritaires et de moyens spécifiques pour les atteindre.

La direction générale a convié l'ensemble de son personnel à une réflexion sur l'impact des moyens mis en place pour soutenir la réussite des élèves par l'entremise de sa participation au Projet CAR¹. Par le biais de communautés de pratique réunissant des gestionnaires de tous les ordres d'enseignement et de communautés d'apprentissage déployées dans les écoles, le CSSDM remet au premier plan la réflexion pédagogique en l'orientant vers une préoccupation directement liée au PEVR : l'amélioration des résultats scolaires de ses élèves.

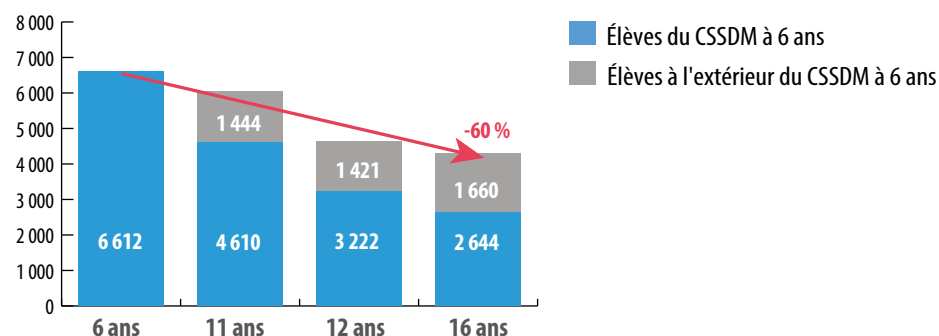
Ce qui suit fait état des principaux efforts déployés pour soutenir la réussite des élèves au cours de l'année 2019-2020 et des résultats qui en découlent, en fonction des grands objectifs décrits au PEVR du CSSDM.

1 Le projet « CAR : collaborer, apprendre, réussir », conduit par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) avec de nombreux partenaires universitaires ainsi que scolaires et soutenus par la Fondation Lucie et André Chagnon, vise à améliorer la réussite des élèves et leur taux de diplomation par le renforcement des expertises professionnelles des gestionnaires et des enseignants ainsi que par la mise en place de cultures collaboratives au sein des équipes-écoles. Voir <https://www.ctreq.qc.ca/realisation/projet-car/> ou <http://projetcar.ctreq.qc.ca/>

Rendre compte le plus fidèlement possible de l'amélioration de la réussite des élèves du CSSDM comporte des défis bien réels, notamment en regard de la grande mobilité des élèves au fil des ans. Entre autres éléments à prendre en considération, **seulement 40 % des élèves qui étaient inscrits au CSSDM à l'âge de 6 ans en 2010 s'y trouvent toujours en 2020 à l'âge de 16 ans, un chiffre en baisse de 5 % par rapport à la cohorte 2009-2019 (42 %)**. Aussi, près de 30 % de nos élèves de 12 ans ont amorcé leur parcours scolaire ailleurs qu'au CSSDM. En outre, plusieurs élèves que nous accueillons en cours

de scolarité nous sont confiés en fonction de leurs besoins particuliers, qu'il s'agisse d'élèves nouvellement arrivés au Québec ou d'enfants dont la scolarisation comporte des défis spécifiques. Évidemment, le CSSDM est fier de disposer de l'expertise requise pour soutenir la réussite de ces élèves. Cependant, cette mobilité de notre population scolaire exige que notre regard sur l'évolution de la réussite de nos élèves et sur leur taux de diplomation soit davantage qu'un exposé de données brutes. C'est du moins la posture qui sera adoptée pour l'analyse des données recueillies au regard des indicateurs pour chacun des objectifs du PEVR.

Mobilité au CSSDM –
Nombre d'élèves qui fréquentaient le CSSDM à l'âge de 6 ans en 2010



Sources : Lumix et GPI

Orientation

Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie dans un but de diplomation, de qualification et d'autodétermination

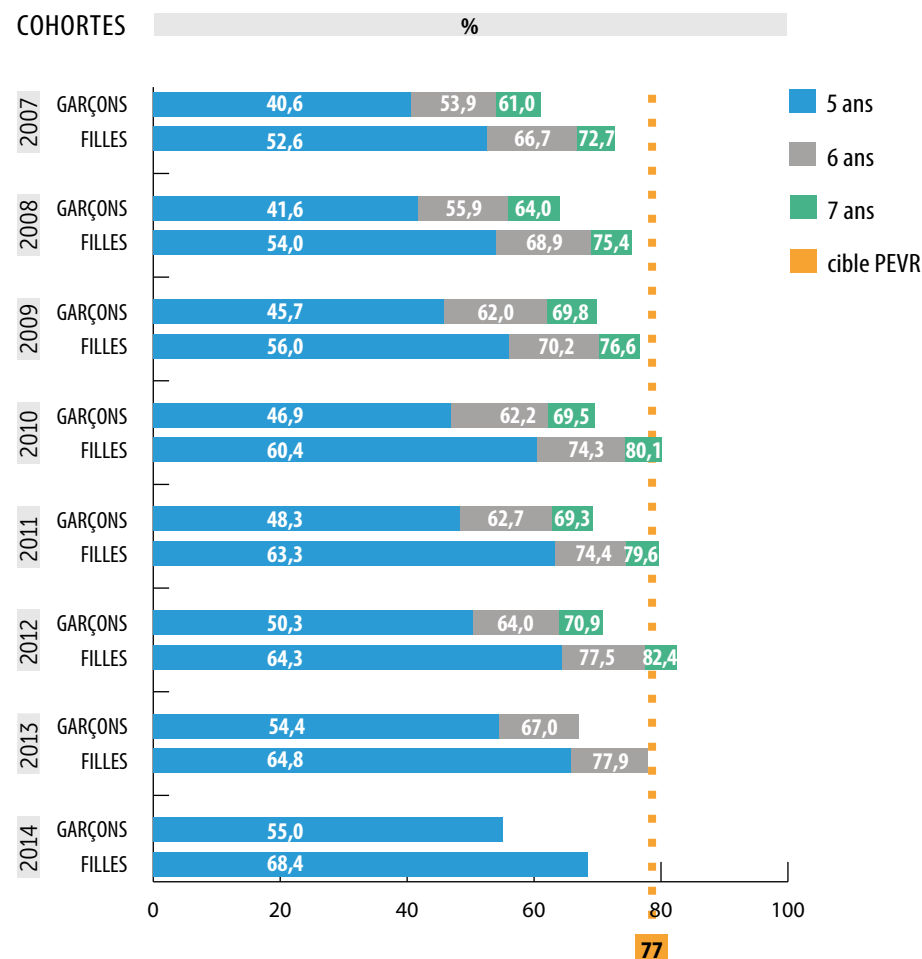
Objectifs et cibles*		Indicateurs
D'ici 2022	1 Réduire l'écart: a. à 6,1 % entre les garçons et les filles, b. à 29 % entre les élèves HDAA et les élèves réguliers.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans

Un peu plus de 30 % des élèves du CSSDM pour lesquels le taux de diplomation est examiné démontrent un handicap ou une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ainsi, si cette portion de nos élèves n'est pas prise en compte pour fins d'analyses, on constate que pour la cohorte² 2012, 83,5 % de nos garçons et 91,4 % de nos filles disposent d'un diplôme ou d'une qualification au terme d'au plus sept années au secondaire. L'écart constaté entre les taux de diplomation des garçons et

des filles pour cette portion de nos élèves (7,9 %) est en augmentation par rapport à la cohorte précédente et se situe désormais au-dessus de la cible (6,1 %), malgré les progrès réalisés par les deux sexes. La raison est simple : le taux de diplomation des filles a augmenté plus vite que celui des garçons.

Toutefois, si tous les élèves sont pris en compte, le taux de diplomation passe à 70,9 % pour les garçons et à 82,4 % pour les filles.

Progression du taux de diplomation et de qualification (%) par sexe, après 5, 6 et 7 ans chez les cohortes 2007 à 2014



Source : Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte, la durée et le sexe, par région administrative et par commission scolaire, Rapport diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, MEES 2017, 2018, 2019, 2020.

2 Élèves qui sont inscrits pour la première fois en 1^{re} secondaire au 30 septembre au CSSDM.

Priorité à la réussite des élèves



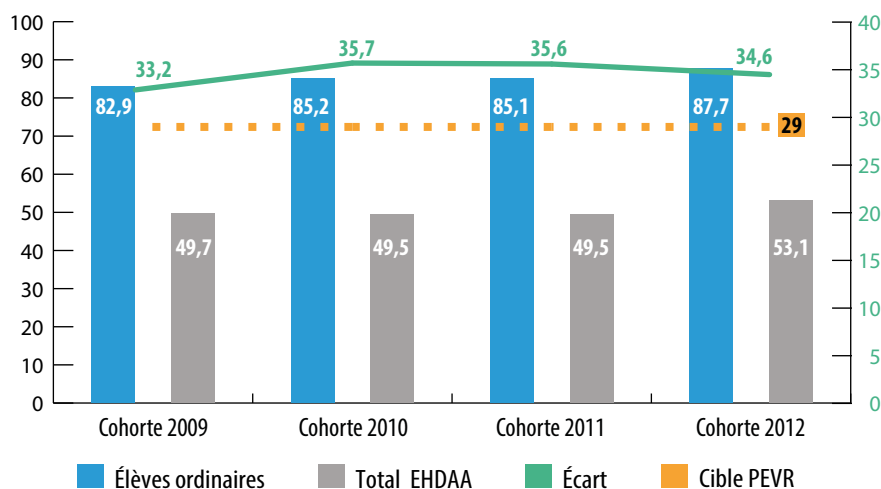
Orientation

Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie dans un but de diplomation, de qualification et d'autodétermination

Quant à l'écart entre le taux de diplomation des élèves HDAA et des élèves dits réguliers, celui-ci se situe à 33,7 % pour les filles, en très légère diminution par rapport à la cohorte précédente. Pour les garçons, l'écart se situe à 33,6 % ; on constate donc une évolution positive pour cet indicateur, et ce, malgré une légère

augmentation de leur diplomation. Notons que la cible réelle n'est pas une diminution des écarts, mais bien une amélioration de la diplomation des élèves. Aussi, la diplomation des garçons présentant un handicap ou une difficulté scolaire importante demeure un défi.

Écart de diplomation en 7 ans entre élèves ordinaires et HDAA, cohortes 2009 à 2012 (%)



Source : Indicateurs nationaux - Formation générale des jeunes - Enseignement secondaire, éditions 2018 et 2019 : L'âge des élèves à l'entrée au secondaire, MEES.

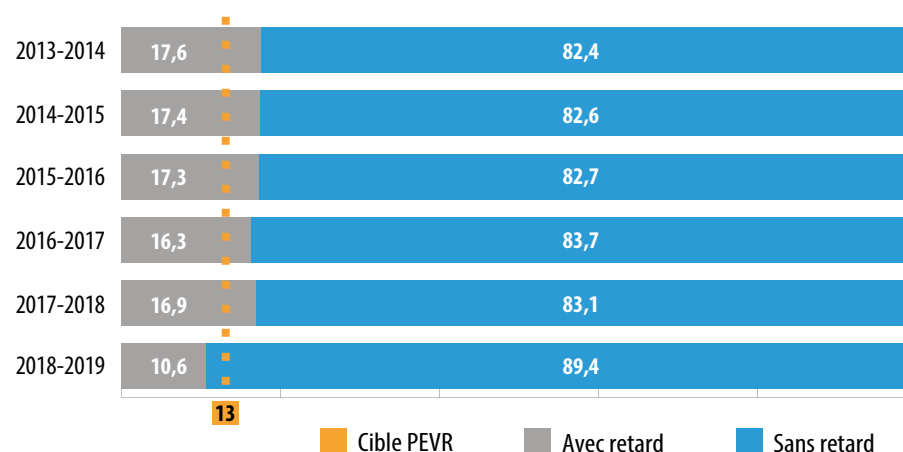
Objectifs et cibles*		Indicateurs
D'ici 2022	2 Ramener à 13 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	Parmi tous les élèves qui passent au secondaire, la proportion de ceux qui ont 13 ans ou plus

Les données recueillies pour 2018-2019 démontrent une baisse significative de l'indicateur comparé aux années précédentes.

Par ailleurs, il est également important de noter une progression significative et constante du taux de

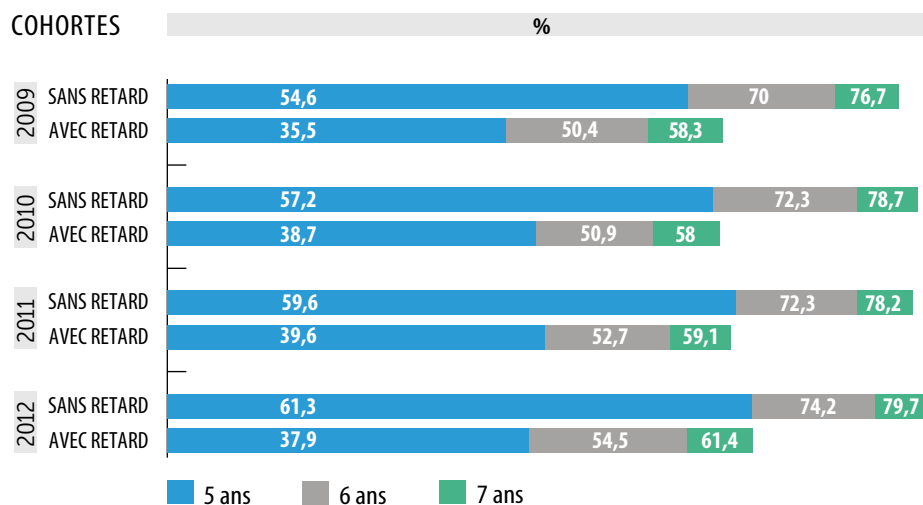
diplomation des élèves qui entrent au secondaire à 13 ans ou plus. Cela indique clairement la préoccupation et le soutien des équipes pédagogiques face aux défis de ces élèves. Il nous faut ainsi saluer cet effort et soutenir cette progression.

Retard à l'entrée au secondaire (%)



Source : Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveau inscrite au secondaire, selon le statut EHDA, cohortes 2009 à 2012, MEES, éditions 2019 et 2020.

Diplomation par cohorte, selon l'âge d'entrée au secondaire (%)



Source : Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveau inscrite au secondaire, selon l'âge d'entrée au secondaire, cohortes 2009 à 2012, MEES, éditions 2019 et 2020.

Objectifs et cibles*		Indicateurs
D'ici 2022	3 Porter à 77 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans

Les données cumulées concernant les taux de diplomation des élèves du CSSDM après sept années de fréquentation au secondaire indiquent que nous sommes tout près de la cible prévue pour 2022, laquelle devrait probablement être dépassée pour la cohorte 2013. Par ailleurs, quelques constats extrêmement encourageants peuvent être émis. Ainsi, les données indiquent clairement une augmentation globale du taux de diplomation après cinq années au secondaire ; c'est donc dire que de plus en plus d'élèves du CSSDM arrivent à une diplomation de niveau secondaire dans le temps normalement imparti pour le faire.

Aussi, un nombre croissant d'élèves persévère dans un établissement secondaire ou en formation générale des adultes. En effet, malgré un contexte de plein emploi qui pourrait inciter plus d'un élève à abandonner l'école au profit d'une activité rémunérée, nous observons une tendance à la baisse du taux de sortants sans diplôme ni qualification depuis 2009, et les données les plus récentes montrent que nous sommes passés sous la barre de 20%.

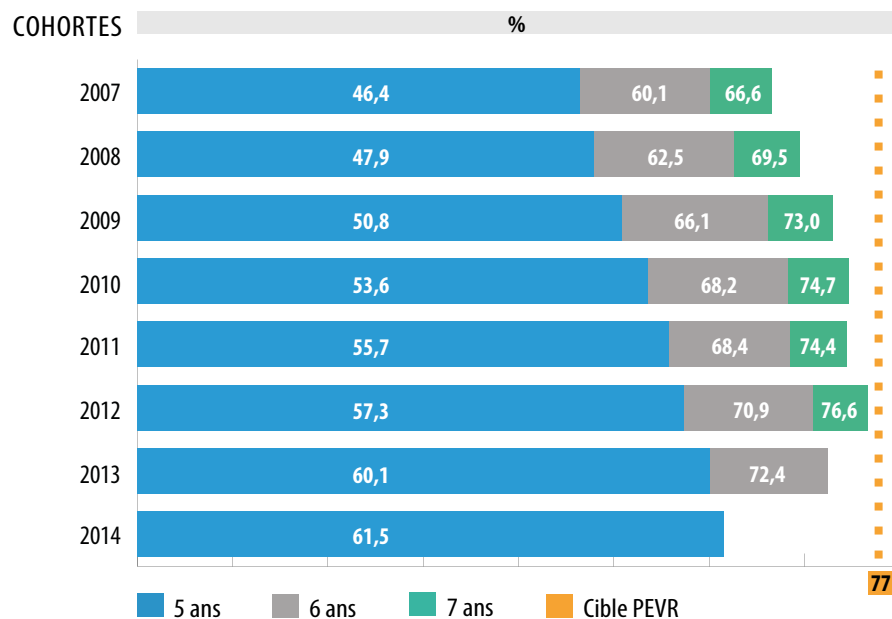
Priorité à la réussite des élèves



Orientation

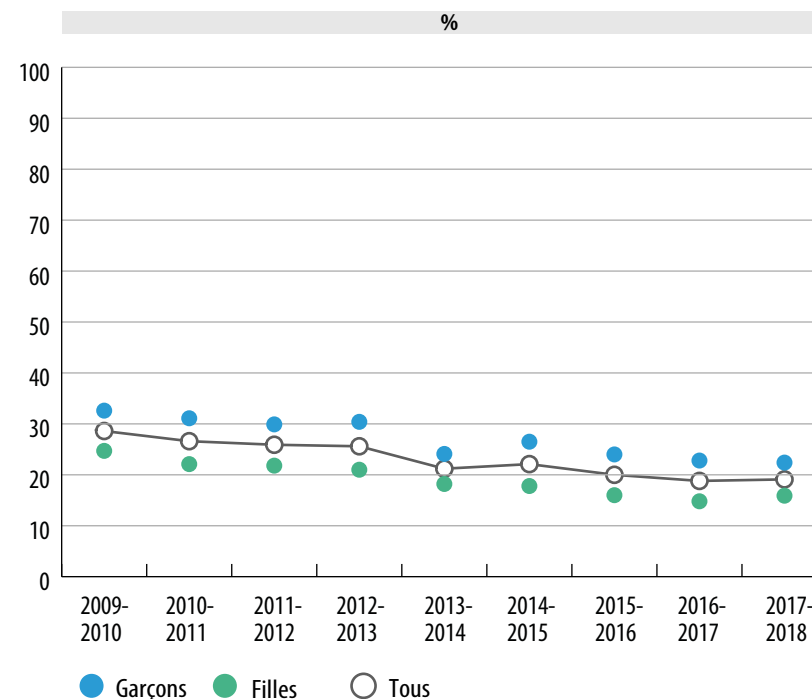
Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie dans un but de diplomation, de qualification et d'autodétermination

Progression du taux de diplomation et de qualification (%) après 5, 6 et 7 ans chez les cohortes 2007 à 2013 – CSSDM



Source : Tableau 1 : Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte, la durée, par région administrative et par commission scolaire, Rapport diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, MEES 2017, 2018, 2019, 2020.

Taux de sorties sans diplôme ni qualification au CSSDM



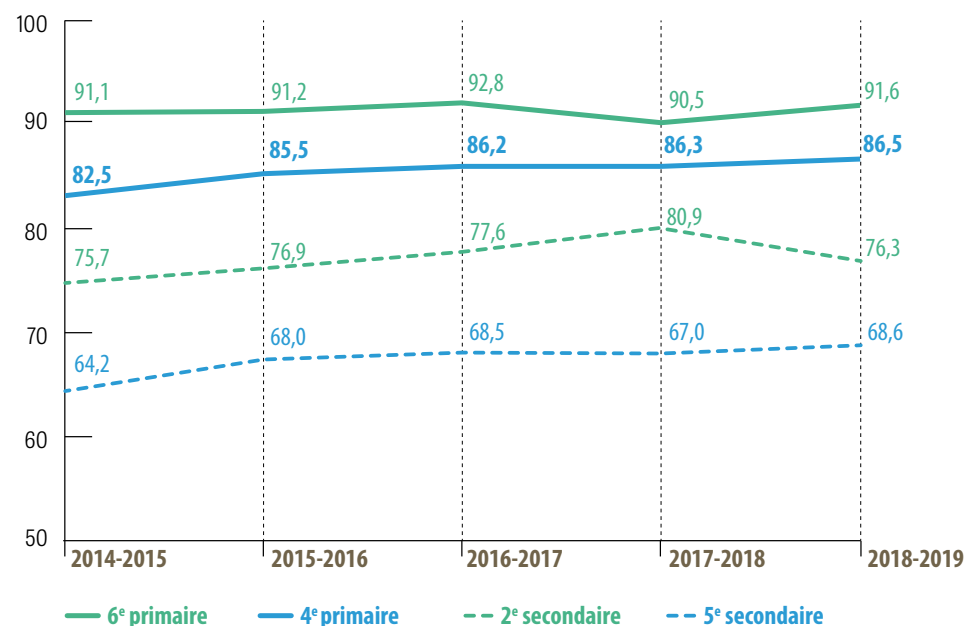
Source : Taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants en formation générale des jeunes, MEES 2012 à 2020.

Objectifs et cibles*		Indicateurs
D'ici 2022	4 Porter à 88 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire.

En ce qui concerne l'atteinte de la cible prescrite au PEVR, les données indiquent clairement que nous y arriverons : le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture langue d'enseignement pour la 4^e année du primaire est en constante progression depuis les quatre dernières années et tend vers la cible. Comme la principale préoccupation du CSSDM est la réussite de ses élèves à plus long terme, il a été choisi de suivre ce même indicateur à plusieurs moments clés du parcours des élèves, soit la 6^e année, la 2^e et la 5^e secondaire.

Il est important de préciser que l'absence de résultats pour l'année scolaire 2019-2020 est liée au contexte de pandémie de la COVID-19 où aucune épreuve (ministérielle et institutionnelle) n'a été administrée.

Taux de réussite aux épreuves ministérielles d'écriture (%)



Sources : Lumix, GPI, JADE

Priorité à la réussite des élèves



Orientation

Développer des pratiques pédagogiques et éducatives efficaces qui favorisent l'inclusion de tous les élèves

Environnement pédagogique

Objectif	Indicateurs	Cibles
Accompagner l'élève, jeune ou adulte, particulièrement au moment des transitions	Date de publication d'un référentiel des pratiques en soutien aux transitions	Automne 2020
	Proportion d'élèves dont le résultat chute de plus de 5 points de pourcentage lors de la transition primaire-secondaire.	À déterminer*

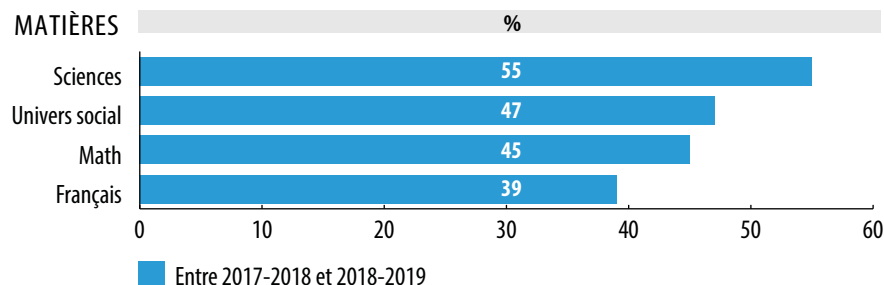
Bien que la publication d'un référentiel des meilleures pratiques visant des transitions réussies entre les différents ordres d'enseignement ait été reportée à juin 2020, les équipes des écoles ont déjà accès à plusieurs outils pour soutenir la transition du préscolaire vers le primaire de même que pour préparer un passage réussi entre la classe d'accueil et la classe ordinaire.

En ce qui concerne l'établissement de cibles quantifiables, le CSSDM visera à diminuer le nombre et la proportion d'élèves dont les résultats scolaires en français, en mathématiques, en univers social et en sciences chutent de plus de cinq points au terme d'une

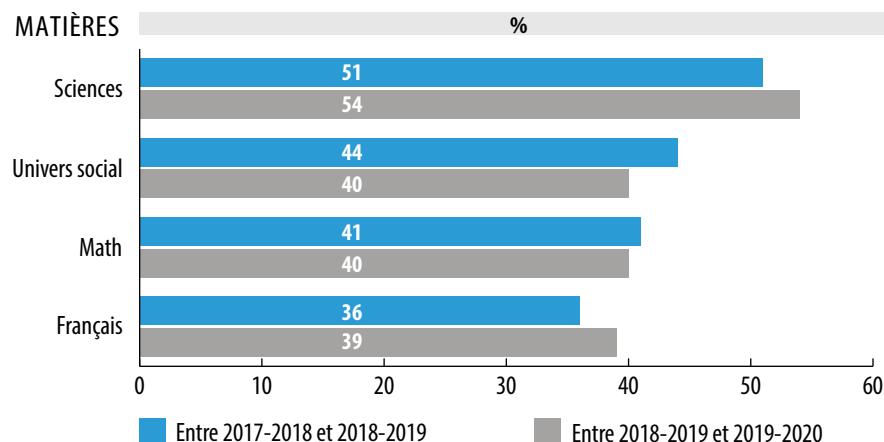
première année au secondaire. Cela supposera des actions concrètes tant en amont qu'en aval.

En effet, les tableaux ci-dessous montrent que la proportion d'élèves connaissant une chute de leurs résultats d'une telle magnitude lors de la transition primaire-secondaire est particulièrement élevée. Pour l'année la plus récente, nous observons que parmi les élèves présents au CSSDM en 6^e année de primaire en 2018-2019 et à la première étape de la 1^{re} secondaire en 2019-2020, 39 % ont connu une chute de plus de 5 points en français. Cette proportion est de 40 % en mathématiques et en univers social, et même de 54 % en sciences !

Proportion d'élèves dont le résultat a chuté de plus de 5 points entre la 6^e année du primaire et la 1^{re} secondaire* (%)



* L'écart concerne ici le résultat RSM (moyenne de l'année) au primaire 2017-2018 et le résultat RSM au secondaire en 2018-2019. Cet écart n'a pu être calculé entre 2018-2019 et 2019-2020 dans la mesure où nous n'avons pas de résultats RSM pour le secondaire en raison de la pandémie.



* L'écart concerne ici le résultat RSM (moyenne de l'année) au primaire et le résultat RÉM (moyenne de l'étape 1) au secondaire.

Source : Lumix, 13 novembre 2020.

Environnement familial et communautaire

Objectif	Indicateurs	Cibles
Mobiliser tous les acteurs afin d'accroître leur engagement autour de la réussite éducative des élèves	Mise en ligne d'un questionnaire auprès des élèves sur le soutien reçu.	Automne 2020
	Taux de satisfaction des parents quant à la communication avec l'école	À déterminer*

Dans une perspective de régulation, après deux ans de mise en œuvre du PEVR, le CSSDM poursuit ses réflexions quant à l'indicateur permettant de mesurer la mobilisation de tous les acteurs de l'environnement familial et communautaire. En effet, l'indicateur doit être adapté et mis en relation avec les actions visant à accroître l'engagement de ces acteurs autour de la réussite de l'élève. Par conséquent, un comité formé des membres de différentes unités administratives, dont des directions d'établissement, procédera au printemps 2021 à l'élaboration d'un outil adapté pour cibler plus précisément les initiatives et les actions mises de l'avant par ces acteurs. Cette démarche à entreprendre se veut flexible et doit non seulement considérer le contexte

éducatif actuel, notamment celui de la COVID-19, mais se doit aussi de témoigner des efforts mis de l'avant comme étant des conditions de réalisation visant l'atteinte des résultats.

En ce qui concerne la mesure du taux de satisfaction des parents quant à la communication avec l'école, des travaux sont en cours afin de permettre d'évaluer les résultats au printemps 2021. Une partie importante de l'année scolaire 2019-2020 a été particulièrement teintée par de multiples communications, notamment au sujet de la mise en place des services éducatifs en contexte de pandémie. Une vigie constante aura permis de développer un nombre important de moyens facilitant la communication avec les parents et avec la communauté.

Environnement technopédagogique

Objectif	Indicateurs	Cibles
Intégrer les TIC au service du développement et de la démonstration des compétences des élèves dans les différentes disciplines dans le respect des encadrements légaux	Réponses des élèves et des enseignants au questionnaire sur l'utilisation des TIC à l'école.	Automne 2020

En matière d'intégration des technologies à l'apprentissage et à l'enseignement, le partage d'expertise est un moteur important. Un dispositif de mise en commun des savoirs et des habiletés, dénommé VendreTic, a été mis sur pied par les Services pédagogiques à l'intention des conseillers pédagogiques du CSSDM, avec l'intention que ceux-ci puissent intégrer davantage la dimension des TIC à leur accompagnement du personnel enseignant.

C'est au cours de l'hiver que les enseignants et les élèves seront sondés sur leur utilisation des TIC à l'école.

Un travail important a été réalisé en collaboration avec le Service des technologies de l'information pour le rehaussement des infrastructures. Ainsi, la mise en œuvre du plan numérique ministériel a débuté, notamment au chapitre de la réseautique sans fil et du soutien au choix, à l'acquisition et à la préparation des équipements pour les écoles, selon les besoins exprimés.

Priorité à la réussite des élèves

Plan d'engagement vers la réussite

Orientation

Développer des pratiques pédagogiques et éducatives efficaces qui favorisent l'inclusion de tous les élèves

Environnement scolaire

Objectif	Indicateurs	Cibles
Offrir à tous un milieu éducatif stimulant, accueillant, inclusif, sain et sécuritaire qui favorise l'apprentissage, le bien-être et la bienveillance.	Nombre d'établissements qui font bouger les élèves 60 minutes par jour.	60 %
	Nombre d'élèves qui ont plus de 10 % de jours d'absence.	À déterminer*
	Nombre d'établissements qui diffusent leur plan de lutte avec la cible sur leur site Internet.	100 %
	Nombre d'établissements qui s'appuient sur des outils standardisés pour l'analyse du climat (Enquête TOPO du DSP, QES, SEVEQ).	À déterminer*

Les efforts déployés par les écoles pour offrir à leurs élèves un environnement éducatif de grande qualité et à la hauteur de leurs besoins sont nombreux et diversifiés. En voici quelques exemples concrets :

- Plusieurs écoles ont pris l'initiative d'aménager des corridors actifs pour permettre aux jeunes d'être plus « actifs » lors des déplacements dans l'école.
- Certaines écoles ont privilégié l'organisation de leur cour d'école pour optimiser les moments passés dans la cour et, ainsi, permettre une plus grande variété dans l'offre d'activités et de matériel de jeu.
- Quelques écoles ont privilégié d'offrir des formations auprès du personnel en service de garde dans le but d'augmenter l'offre en activités physiques dans la programmation du service de garde.
- L'accompagnement des milieux pour la rédaction de leur plan de surveillance stratégique a permis de revoir en profondeur l'encadrement des élèves tant à l'intérieur (lors des transitions et des déplacements) qu'à l'extérieur (récréations et périodes du service de garde). Prendre le temps de réfléchir ainsi à l'encadrement permet au milieu d'assurer une plus grande cohérence dans les interventions faites auprès des jeunes et favorise la mise en place de solutions simples pour pallier aux problématiques rencontrées.
- À partir de l'initiative d'un enseignant en éducation physique et à la santé d'une de nos écoles primaires, le Service à l'élève du CSSDM a implanté des améliorations au protocole lié aux commotions cérébrales. Cette modification est maintenant intégrée au plan de surveillance stratégique d'une école. Tout élève devant faire l'objet d'une surveillance rapprochée en raison d'une chute ou d'un coup reçu à la tête portera une cocarde ou une autre forme d'identification discrète, appelant tous les intervenants de l'école à porter une attention particulière à l'apparition de symptômes liés à une éventuelle commotion cérébrale pour cet enfant.

Les quelques chiffres ci-dessous permettent par ailleurs de mieux jauger les efforts consentis par les écoles en lien avec l'amélioration de leur environnement.

Établissements qui reçoivent un soutien financier dans le cadre de la Mesure 15023 : <i>À l'école, on bouge !</i> et qui se sont engagés à mettre en place des moyens pour permettre à tous les élèves de l'école d'être actifs physiquement 60 minutes par jour	29 ³
Établissements ayant reçu la formation sur l'encadrement des élèves et la surveillance stratégique	12
Établissements qui, à la suite d'un accompagnement échelonné sur toute l'année, ont rédigé un plan de surveillance stratégique en vue d'améliorer l'encadrement et la sécurité des enfants fréquentant l'école	8
Établissements qui ont été accompagnés soit pour améliorer l'aménagement de leur cour, soit pour améliorer l'organisation de leurs périodes de jeux	12
Établissements qui ont été accompagnés dans le but d'améliorer l'offre en activités physiques dans leur milieu	17

³ Ces écoles s'ajoutent aux 29 autres qui ont pris le même engagement au cours de l'année 2017-2018

Quant au suivi à faire sur le taux d'absentéisme des élèves, la collecte de données fiables fait l'objet de travaux entre les écoles et les services concernés. Ces travaux se poursuivront en 2020-2021.

Plan de lutte à l'intimidation

En ce qui concerne le nombre d'établissements qui diffusent leur plan de lutte à l'intimidation sur leur site internet, une nouvelle plateforme pour consigner l'information en lien avec les indicateurs a été développée et présentée à l'ensemble des directions lors des rencontres d'unité.

Un accompagnement de trois rencontres a été offert aux comités « plan de lutte » des écoles axé sur la confidentialité, l'intervention efficace auprès des élèves impliqués et l'évaluation des actions. Le nombre d'écoles participantes à ces rencontres groupées :

- 8 écoles primaires
- 3 écoles secondaires

L'accompagnement a aussi été offert aux comités dans une démarche à l'école. Le nombre d'établissements participants à ces rencontres :

- 20 écoles primaires
- 3 écoles secondaires

Deux formations de soutien au plan de lutte sont offertes au bottin pour les gestionnaires, à laquelle ont participé 44 nouvelles directions ou adjoints pour piloter le dossier du climat scolaire et de la prévention de la violence et de l'intimidation dans leur école. Des formations au regard de la gestion des situations de violence et d'intimidation ont aussi été offertes au bottin aux professionnels, aux techniciens en éducation spécialisée et au personnel du service de garde.

Une ressource professionnelle du Service à l'élève répond aux demandes de soutien en lien avec le dossier climat scolaire (approche préventive) et violence et intimidation (gestion des situations).

Le travail d'implantation de l'outil et d'analyse des données se poursuivra en 2019-2020 et tous les documents de soutien seront actualisés pour inclure la formation professionnelle et la formation générale adulte.

Concernant les indicateurs, voici des données extirpées de la plateforme Intrati/plandelutte

Nombre d'écoles ayant un plan de lutte sur la plateforme dans le dossier 2019-2020 :

- 52 écoles primaires
- 26 écoles secondaires

Nombre d'écoles qui diffusent leur plan de lutte sur leur site internet par la plateforme Intrati/plandelutte (en version intégrale ou modifiée) :

- 34 écoles primaires
- 20 écoles secondaires

Nombre d'écoles qui ont un portrait de situation de moins de 5 ans :

- 43 écoles primaires
- 15 écoles secondaires

Priorité à la réussite des élèves



Plan d'engagement vers la réussite

Orientation

Exercer une gestion éthique, collaborative et efficiente

Objectif 1

Reconnaître les rôles de tous les acteurs, y compris les parents, dans la gouvernance de la commission scolaire⁴

Au sein de notre organisme, la participation des parents aux instances liées à la gouvernance est manifeste dans la plupart des milieux, notamment dans les conseils d'établissements et l'organisme de participation des parents. C'est ainsi qu'ils sont présents et actifs dans différents comités déterminés par la *Loi sur l'instruction publique* ou par les instances décisionnelles de notre organisme. Cette participation s'est poursuivie tout au long de l'année ou jusqu'au 8 février 2020 dans certains cas. Soulignons, entre autres, les comités suivants :

- Le conseil des commissaires
- Le comité exécutif
- Le comité de parents
- Le comité de gouvernance et d'éthique

- Le comité sur la qualité des services éducatifs
- Le comité sur la sécurité
- Le comité sur l'environnement
- Le comité de vigie sur la mise en œuvre de la *Politique sur la qualité des services de garde*.

Objectif 2

Mettre en place des pratiques collaboratives au service de la régulation du plan d'engagement

Un comité de pilotage composé de volontaires parmi les directions d'établissement, les enseignants, les professionnels, les commissaires scolaires et les parents avait été mis sur pied à l'hiver 2019. En 2019-2020, ce comité a poursuivi ses travaux et une rencontre a eu lieu. Les analyses liées au PEVR nous ont permis d'identifier l'importance d'améliorer la qualité des différentes transitions que vivent les élèves au cours de leur parcours scolaire.

De ce fait, les membres du comité ont échangé sur les pratiques éducatives et pédagogiques entourant les transitions en vue d'enrichir le référentiel sur les transitions, qui est prévu pour le mois de juin 2020.

Objectif 3

Offrir des espaces propices aux apprentissages qui répondent aux besoins de la population scolaire

De nombreux efforts ont été déployés par le Service des ressources matérielles et le Service de l'organisation scolaire, avec le soutien des établissements, pour répondre le plus efficacement possible aux besoins d'espaces de qualité au bénéfice de la réussite des élèves. Malgré ces efforts, l'équilibre est encore très fragile dans certains secteurs et plusieurs facteurs exercent une pression importante sur la capacité d'accueil. Le développement immobilier, l'augmentation de l'immigration, le déploiement des maternelles 4 ans ou la diminution des ratios maîtres-élèves en sont quelques exemples. Actuellement, 54 % des quartiers du CSSDM présentent un taux d'occupation de 100 % ou moins, ce

qui constitue une progression par rapport au dernier exercice où ce taux était de 46 %.

La livraison d'agrandissements dans certains secteurs a réduit cette pression sur la capacité d'accueil du CSSDM. Par ailleurs, une planification plus raffinée avec de nouveaux outils plus efficaces a permis au Service de l'organisation scolaire de mieux répartir les élèves sur le territoire et de mieux cibler les besoins et les solutions à mettre en place. Les nombreux chantiers d'ajouts d'espace en cours permettront au CSSDM de poursuivre l'amélioration de sa capacité d'accueil et de maintenir l'objectif d'un taux d'occupation de 100 % ou moins dans 50 % des quartiers de son territoire.

Objectif 4

Renforcer les expertises éducatives, administratives et pédagogiques pour tout le personnel de la commission scolaire

Au CSSDM, le développement de l'expertise pour tout le personnel constitue une préoccupation importante. Ainsi, une application informatique visant à permettre

⁴ Les objectifs sont repris textuellement du PEVR, adopté en 2018. C'est ce qui explique qu'on réfère à « commission scolaire » ou à la « CSDM » et non « centre de services scolaire » ou au « CSSDM » dans les titres.

la possibilité de s'assurer que le personnel de chaque unité soit impliqué dans une démarche de développement professionnel en phase avec les priorités identifiées par le gestionnaire est actuellement en développement avec le Service des technologies de l'information. Un projet pilote a été planifié auprès du personnel du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences ainsi qu'auprès des directions des établissements membres du comité des partenaires de ce service pour 2019-2020. L'objectif est de l'implanter dans tous les milieux en 2020-2021. C'est à ce moment que les indicateurs prescrits au PEVR pourront être quantifiés.

Par ailleurs, les mesures suivantes ont été ajoutées à l'offre de formation à l'intention des différentes catégories de personnel :

- Poursuite du programme d'accompagnement des secrétaires d'école du primaire et des secrétaires de gestion au secondaire ;
- Poursuite du programme d'accompagnement pour les nouvelles directions et directions adjointes d'établissement ;

- Implantation du programme de coaching d'insertion professionnelle à la fonction de direction d'établissement ;
- Poursuite d'un programme de mentorat pour les gestionnaires ;
- Poursuite de l'offre de formation spécifique pour les enseignants non légalement qualifiés en collaboration avec les Services pédagogiques ;
- Diffusion d'un profil de compétences et d'une formation d'introduction à la fonction pour les éducateurs en service de garde.

Assurément, ces ajouts permettront aux établissements de mieux relever le défi de la réussite des élèves dans le contexte difficile d'une pénurie de personnel.

Objectif 5

Améliorer la communication et la transmission efficace de l'information entre les établissements et les différentes unités administratives

Le CSSDM a mis sur pied, en 2018-2019, un comité de travail dont le mandat est de mieux délimiter les objectifs des différents canaux de communications internes utilisés.

L'objectif était de répondre aux préoccupations exprimées par les gestionnaires des écoles, les services et les employés quant à l'efficacité des communications institutionnelles et à l'accès aux informations. En 2019-2020, une amélioration de la qualité des canaux a été entreprise afin d'en faciliter l'accès. Le travail a particulièrement porté sur la page d'accueil d'Adagio et du TOPO, deux plateformes internes. Ce travail a été très bien accueilli par les gestionnaires. Les activités se poursuivent en 2020-2021 afin d'apporter les modifications demandées par les gestionnaires à la suite de l'utilisation des différents canaux.

Objectif 6

Recruter le personnel nécessaire à la réalisation de la mission de la CSSDM

Le CSSDM a poursuivi ses activités de recrutement au cours de l'année 2019-2020 afin de mieux répondre aux besoins de ses établissements et de ses services. Ces activités ont été modernisées et adaptées à la situation actuelle : les réseaux sociaux et les campagnes de recrutement numériques ont été davantage utilisés, tandis que les efforts d'attraction à l'international

et auprès des étudiants en enseignement ont été intensifiés. Ces efforts, couplés à une meilleure insertion professionnelle et à des processus de sélection plus efficaces, ont permis de réaliser 3 160 embauches, dont 1 662 enseignants, 1 445 non-enseignants et 54 directions adjointes d'établissement.

Objectif 7

Rendre disponibles des outils technologiques à jour, sécuritaires et performants pour l'ensemble des services et des établissements de la CSSDM

En fonction des besoins croissants des écoles et des services tant sur le plan des infrastructures que sur le plan de l'analyse de données, le Service des technologies de l'information a procédé à un rehaussement des compétences de ses diverses ressources de même que de certaines infrastructures essentielles au bon fonctionnement des écoles et des centres du CSSDM. Le service a également révisé certains de ses processus de fonctionnement. Entre autres gestes concrets posés pour un soutien davantage arrimé aux besoins des écoles, l'opération *Grand Branchement* s'est poursuivie. Cette activité, dorénavant annuelle, vise à répondre plus efficacement

Priorité à la réussite des élèves



Plan d'engagement vers la réussite

Orientation

Exercer une gestion éthique, collaborative et efficiente

au très grand nombre de demandes de services exprimées par les établissements à la rentrée scolaire.

Quant au taux de satisfaction des utilisateurs face aux services offerts par les TI, la cible prévue au PEVR a été atteinte dès la première année. Le taux de satisfaction des utilisateurs est maintenant de 86%.

Objectif 8

Augmenter la proportion des bâtiments du parc immobilier qui sont dans un état satisfaisant en priorisant la réduction du déficit de maintien

Depuis quelques années, le CSSDM met en œuvre un plan d'accroissement visant à accélérer la réalisation de travaux de réhabilitation de son parc immobilier à la hauteur de l'augmentation des investissements gouvernementaux. En 2019-2020, les objectifs de ce plan ont été atteints en grande partie. C'est donc plus de 150 projets de rénovation qui ont été réalisés dans nos établissements (maçonnerie, fenestration, toiture, réfection de gymnase, de sanitaire, de chaufferie,

etc.). Aussi, 12 écoles ont fait l'objet de travaux de réhabilitation des sols et de réfection de cour. L'ensemble des dépenses d'investissement ont atteint plus de 340 M\$ cette année, une augmentation sans précédent.

Objectif 9

Développer une culture financière collaborative ralliant l'excellence du service aux élèves et aux citoyens et la gestion exemplaire des fonds publics dans le respect de l'autonomie des établissements

Niveau d'implantation des recommandations des rapports d'audit

Suite aux travaux d'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2018, le Vérificateur général du Québec avait émis neuf recommandations. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, nous avons implanté avec succès six des neuf recommandations. Concernant les trois recommandations restantes, deux d'entre elles ont été implantées en date du 31 décembre 2019. La dernière recommandation est en cours d'implantation.

Taux d'établissements et d'unités administratives qui contribuent à l'équilibre budgétaire et aux projets de développements institutionnels du CSSDM

Au 30 juin 2020, 26 % des établissements et unités administratives du CSSDM étaient en situation d'équilibre budgétaire comparativement à 64 % au 30 juin 2019. Les effets de la pandémie de COVID-19 et des mesures décrétées par les gouvernements visant à protéger la santé de la population ont eu des impacts financiers importants pour les établissements. Les services de garde en milieu scolaire et les centres de formation professionnelle ont enregistré des pertes de revenus substantielles lors de la suspension des activités d'enseignement au cours des mois de mars, avril, mai et juin 2020.

En excluant les effets de la pandémie, la situation financière prise dans son ensemble est beaucoup plus rassurante que ce que laisse croire le taux de 26 %. En fait, les résultats de la grande majorité de nos établissements se situent très près de l'équilibre budgétaire. Les légers surplus dégagés par certains établissements compensent en partie les manques à gagner des autres.

En excluant les établissements desservant la clientèle d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les résultats globaux de l'ensemble des établissements démontrent une situation financière en équilibre budgétaire.

L'enjeu réel se situe au niveau des établissements qui desservent une clientèle importante d'EHDAA et des établissements dédiés exclusivement à cette clientèle. Compte tenu de l'écart actuel entre le niveau de financement lié à la clientèle EHDAA et les coûts nécessaires pour que les établissements puissent offrir les services requis par ces élèves, il sera difficile pour ces établissements de réaliser un retour à l'équilibre budgétaire à court terme.

Niveau d'implantation des commandes centralisées pour les achats de matériaux et de fournitures

En date du 30 juin 2019, la centralisation des commandes de produits ménagers a été implantée avec succès et les économies réalisées sont significatives.

Priorité à la réussite des élèves

Un accompagnement bonifié pour nos écoles secondaires

Au cours des derniers mois, l'équipe de la révision de l'offre de services au secondaire a défini son plan d'action pour les prochaines années et a déterminé qu'elle accompagnerait de plus près huit écoles qui démontrent des besoins particuliers (diminution de clientèle, offre peu diversifiée, réputation défavorable, etc.). Ces dernières verront leur offre de services bonifiée en regard des besoins des élèves qui proviennent des écoles primaires environnantes, en fonction des enjeux et besoins des équipes-écoles et en lien avec les souhaits émis par les parents ainsi que la communauté de chacun de ces établissements.

En plus de soutenir les établissements ciblés, l'équipe a accompagné l'ensemble des écoles secondaires du CSSDM afin d'augmenter la visibilité de celles-ci sur l'échiquier scolaire montréalais. De nouveaux outils promotionnels et de nouvelles méthodes ont vu le jour en lien, entre autres, avec les journées portes ouvertes, les pré-portes



ouvertes printanières, les soirées de consultation ou d'information et les relations avec les écoles primaires bassins.

Cette révision provoque et permet également la création ou la consolidation de partenariats solides et durables entre les nombreux services du CSSDM et avec des partenaires clés de la communauté. Ce projet rassembleur revalorise les écoles secondaires en augmentant leur visibilité sur la place publique et permet une prise en charge locale de la réussite des élèves par les principaux acteurs que sont les équipes-écoles, les parents, les partenaires engagés et, bien entendu, les élèves eux-mêmes.

Suivez les avancées sur :

- [À ma portée](#)
- [Page Instagram du secondaire](#)

Soutien éducatif pendant la pandémie

La deuxième moitié de 2019-2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19. Cet épisode exigeant pour les équipes-écoles du CSSDM a amené l'organisation à sortir des sentiers battus, à penser et à s'organiser différemment.

L'entièreté des 17 910 employés du CSSDM s'est mobilisée et engagée à faire le mieux possible dans les circonstances, et elle a réussi à soutenir les élèves à travers cette période hors de l'ordinaire. La liste ci-dessous présente les réalisations de deux services ayant été au cœur de l'action du CSSDM pendant la pandémie.

Des services à l'élève #TOUJOURSPRÉSENTS

- Création de deux padlets (primaire et secondaire) comprenant plusieurs outils et guides pour les interventions à distance et pour favoriser un retour harmonieux en classe ;
- Organisation de 35 services de garde d'urgence en un temps record pour soutenir les parents faisant partie des corps d'emploi jugés essentiels ;
- Déploiement d'intervenants pivots en soutien (psychoéducatrices, équipes répit-conseil, etc.) pour chaque direction d'établissement et pour le suivi en téléintervention des élèves à besoins particuliers ;
- Déploiement de techniciens en éducation spécialisée et de préposés aux élèves handicapés des classes spécialisées afin de soutenir les élèves fréquentant les services de garde d'urgence ;
- Poursuite du travail d'adaptation de la signalisation continue et administrative par des conseillers pédagogiques en adaptation scolaire dans le but d'assurer des services aux élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;

Priorité à la réussite des élèves

- Conception de formations spécifiques en téléintervention pour les professionnels afin de mieux les outiller dans ce contexte de pandémie ;
- Organisation des cours de rattrapage et de la révision de l'évaluation des matières obligatoires pour les élèves de secondaire 4 et 5 en situation d'échec ;
- Intensification des services rendus aux écoles, tant de par la rapidité de réaction que par l'investissement des équipes auprès des élèves ;
- Création d'outils de soutien éducatif (La Boussole primaire et secondaire) et de capsules éducatives et littéraires, reprises par un grand nombre d'organismes externes à travers la province.

Des services pédagogiques #TOUJOURSPRÉSENTS

Dès le mois de mars 2020, toutes les équipes des Services pédagogiques se sont mobilisées pour travailler à l'offre de service en enseignement à distance afin d'outiller très rapidement les milieux dans le contexte de la pandémie. De plus, les modes de fonctionnement ont été adaptés pour que les liens avec les milieux soient maintenus malgré la distance.

Dans cette période d'exception, les Services pédagogiques se sont concentrés sur les principes fondateurs du Plan d'engagement vers la réussite, soit innover, collaborer et inspirer. Leur travail a aussi bien porté sur l'offre de formation et d'accompagnement que sur les outils et ressources pédagogiques. L'objectif était d'équiper, de former, de soutenir et d'accompagner les équipes-écoles, les élèves et leurs parents, et ce, à la formation générale des jeunes, à la formation générale des adultes ainsi qu'à la formation professionnelle.

Voici les principales réalisations des équipes des Services pédagogiques en réponse à la pandémie de COVID-19 :

- Offre de formation (en mode synchrone et asynchrone) et d'accompagnement sur l'enseignement à distance à l'aide des technologies de l'information et des communications (TIC) à l'intention des équipes-écoles (plus de 8 000 formations données) ;
- Création et diffusion de ressources sur l'enseignement à distance et l'utilisation des ressources numériques (sites, guides, tableaux Padlet, etc.) ;
- Soutien à la mise en ligne de formations à distance ;
- Collaboration aux actions devant être menées par les équipes-écoles dans le cadre des protocoles d'urgence ;
- Offre d'outils d'aide à l'évaluation, à l'intention des équipes-écoles ;
- Offre de ressources sur le processus d'évaluation à distance ;
- Offre de ressources pour les élèves en difficulté ;
- Création et diffusion des premières trousse à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents, puis bonification hebdomadaire et diffusion des trousse fournies par le ministère de l'Éducation ;
- Collaboration d'équipes de conseillers pédagogiques avec le ministère de l'Éducation pour l'élaboration d'outils ;
- Création de l'équipe de soutien aux familles en difficulté et immigrantes ;
- Gestion des impressions des trousse papier envoyées aux familles ;
- Interventions techniques ayant pour but de maintenir la disponibilité des plateformes Moodle ;
- Collaboration avec le Service des technologies de l'information pour la production d'un état de situation de la fracture numérique (mesure des besoins et de l'impact).

Un environnement sain et sécuritaire – Volet bâtiments

Dépenses pour les infrastructures

- Plus de 220 M\$ pour le maintien ou la remise en état des bâtiments
- Plus de 72 M\$ pour des projets d'ajout d'espace
- Plus de 14 M\$ pour la réhabilitation environnementale de terrains contaminés

Projets d'ajouts d'espace livrés en 2019-2020

- Projet d'agrandissement
 - Marie-Rivier, pavillon Louvain (8 classes)
 - Saint-François-d'Assise (8 classes)
 - Sainte-Bernadette-Soubirous (16 classes)
 - Iona (6 classes)
 - École des métiers de l'horticulture de Montréal (construction et réaménagement de 3 serres)

- Projet de réhabilitation majeure
 - Saint-Nom-de-Jésus (22 classes)
 - Marc-Favreau annexe (5 classes)
- Projet de reconstruction et d'agrandissement
 - Sainte-Catherine-de-Sienne (13 classes existantes et 8 classes en agrandissement)

Projets d'ajouts d'espace livrés pour la rentrée 2020-2021

- Projets d'agrandissement
 - Christ-Roi (9 classes)
 - Sainte-Odile (11 classes)
 - Félix-Leclerc (14 classes)
- Projets de réhabilitation majeure
 - Sainte-Bibiane (13 classes)
 - Le 3744, av. Prud'homme (6 classes)
- Projets de réaménagement fonctionnel
 - 9 écoles (ajout total de 15 classes)

Projets d'ajout d'espace livrés à l'automne 2020

- Le 3000, rue Beaubien (ajout de 12 classes)
- École Fernand-Seguin, pavillon Hubert-Reeves (ajout de 10 classes et d'un gymnase)
- Saint-Isaac-Jogues (ajout de 6 classes et d'une salle d'activité)
- Paul-Bruchési (ajout d'un gymnase)
- Saint-Jean-de-Matha (ajout d'un gymnase)

Approbation de projets par le MEQ

Le MEQ a annoncé l'approbation de projets du CSSDM dans son Plan québécois des infrastructures 2020-2030 (PQI), notamment :

- Agrandissement de l'école **Les-Enfants-du-Monde**, située au 5350, av. Rosedale, représentant un investissement de plus de **21 M\$** pour sa restauration, ainsi que l'ajout de deux classes pour le préscolaire, de 12 classes pour le primaire et d'un gymnase.
- Plus de **5,3 M\$**, correspondant à environ 15 % du financement total du projet, pour la construction d'une école transitoire convertible de 27 classes primaires ou de 464 places pour les élèves du secondaire sur le terrain de l'école secondaire **Marie-Anne**.
- Plus de **4,6 M\$**, correspondant à environ 15 % du financement total du projet, pour la construction d'une école primaire transitoire de 24 classes sur le site de l'école secondaire **Marguerite-De-Lajemmerais**.

Priorité à la réussite des élèves

- Plus de **6,1 M\$**, correspondant à environ 15% du financement total du projet, pour la construction d'une école primaire de 24 classes dans le secteur **le Triangle**.
- Une somme de **2 M\$** pour démarrer l'élaboration de la reprise et la réhabilitation du bâtiment excédentaire situé au 2750, rue Nicolet, ou la reconstruction de l'école **l'Étincelle**.
- Un peu plus de **2,4 M\$** pour démarrer l'élaboration du remplacement du bâtiment situé au **3075, avenue Lebrun**.
- Un peu plus de **2,2 M\$** pour démarrer l'élaboration du remplacement partiel de l'aile C de **l'Académie de Roberval**.
- De la somme de **2 M\$** obtenu au PQI 2019-2029 pour démarrer les études en vue de la construction d'une école primaire de 21 classes dans le secteur **Griffintown**, un peu plus de **3,4 M\$** s'y ajoutent pour permettre 3 classes d'éducation préscolaire.
- Un peu plus de **5,1 M\$** pour l'ajout de 4 classes d'éducation préscolaire au projet d'agrandissement de l'école **Lucille-Teasdale** déjà en cours.

Autres réalisations

Réponse forte aux enjeux de besoin d'espace

Au cours des deux dernières années, et en considérant les projets qui se termineront à l'automne 2020, ce sont plus de 180 classes et plusieurs gymnases qui ont été livrés dans le cadre de projets d'agrandissement, de reconstruction, de réaménagement ou de réfection majeure. Par ailleurs, le CSSDM participe toujours activement à l'élaboration de solutions porteuses en réponse aux besoins d'ajouts d'espaces liés à la croissance démographique montréalaise et aux orientations gouvernementales, notamment la mise en place des maternelles 4 ans dans l'ensemble des écoles primaires. Actuellement, une quinzaine de projets sont en développement.

La santé et la sécurité des élèves, du personnel et des citoyens au cœur de nos actions

La multiplication des chantiers de construction en cohabitation avec les élèves impose une grande vigilance et un encadrement extrêmement rigoureux à l'égard des mesures de prévention et de sécurité à mettre en place, afin de minimiser les impacts sur les activités scolaires. En 2019, le service responsable de la réhabilitation du parc immobilier a mis en place une équipe de spécialistes dédiée à l'organisation, à l'application et au contrôle des programmes et des directives relatives à la qualité de l'environnement dans nos bâtiments. Cette équipe mène, entre autres, l'opération de mesure des concentrations de plomb dans l'eau potable dans l'ensemble des bâtiments du parc immobilier.

Au cours de l'année, plusieurs mandats et travaux spécifiques au contexte de la COVID ont nécessité la mobilisation de nombreuses équipes afin de planifier une rentrée scolaire sécuritaire. Entre autres, les équipes d'entretien spécialisé ont procédé à l'installation de 360 points de lavage de mains dans 92 écoles et de 325 pare-haleine pour les services de garde et bureaux de réception. Notons que 60 % de ces protections ont été fabriquées à l'interne dans les ateliers de menuiserie du CSSDM.

Un environnement sain et sécuritaire - Volet personnes

Attraction et sélection

- 3 160 embauches réalisées au cours de l'année afin d'assurer la réussite des élèves :
 - 1 662 enseignants
 - 1 445 non-enseignants
 - 54 directions adjointes d'établissement
- Présence accrue dans les salons de l'emploi et sur les réseaux sociaux tout au long de l'année.
- Campagnes d'attraction sur les réseaux sociaux et dans La Presse + mettant en scène des employés ambassadeurs.
- Tenue d'un événement de recrutement en ligne avec plus de 70 étudiants en enseignement.
- Sollicitation de nos stagiaires en enseignement (notamment en adaptation scolaire) et de nos stagiaires non-enseignants (surtout des professionnels) pour leur présenter les diverses opportunités d'emploi au CSSDM.

- Déploiement d'une stratégie de recrutement international : trois missions ayant permis de faire plus d'une centaine de promesses d'engagement à des enseignants qualifiés au primaire et en adaptation scolaire. Ces derniers intègrent le CSSDM progressivement à compter de 2020-2021.

Acquisition/recrutement :

- Traitement rapide des nouvelles candidatures, notamment des enseignants qualifiés, dans un délai de 24 heures maximum afin d'améliorer l'expérience candidat.
- Maintien des partenariats avec nos centres de formation professionnelle (secrétaire, éducateur en service de garde, ouvrier d'entretien, préposé aux élèves handicapés).
- Mise en place d'une cohorte de l'attestation d'études professionnelles (AEP) en service de garde à temps partiel afin de permettre aux étudiants de travailler tout en poursuivant le programme de formation.
- Implantation d'un logiciel de gestion des candidatures pour l'ensemble du personnel.

Attraction et sélection

- Conversion de l'offre de formation en salle vers des modalités de formation en ligne en raison du contexte de pandémie.
- 514 enseignants accompagnateurs sont désormais formés et prêts à accompagner la relève.
- Développement d'une formation obligatoire permettant l'intégration rapide à un service de garde pour les nouveaux éducateurs non légalement qualifiés.
- Développement d'un cahier de bord et d'une formation d'introduction à la fonction d'éducateur en service de garde.
- Développement du profil de compétences des éducateurs en service de garde.
- Élargissement du programme d'accompagnement des secrétaires d'écoles afin d'y inclure les secrétaires du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.
- Poursuite du projet d'accompagnement des directions et directions adjointes d'établissement et du programme de mentorat pour les nouveaux gestionnaires.

- Mise en place d'un programme de coaching d'insertion professionnelle à l'intention des gestionnaires.
- Offre d'une formation de trois jours d'introduction à la fonction à l'intention des gestionnaires des services centraux.
- Développement d'un logiciel de gestion des plans de développement professionnel lié à un objectif du Plan d'engagement vers la réussite.

Climat de travail et reconnaissance

- Bonification de l'offre de formation et de soutien aux gestionnaires en matière de climat de travail.
- Mise en place d'un comité de valorisation de la profession enseignante et mise en œuvre d'un plan d'action (développement d'outils de promotion de nos ambassadeurs).
- Mise en place d'un plan d'action spécifique à la reconnaissance :
 - Développement du programme de reconnaissance des accompagnateurs de stage pour les stages non-enseignants.
 - Promotion de semaines thématiques pour toutes les catégories d'emploi.

Priorité à la réussite des élèves

- Ajout d'une section permettant de faire la promotion des bonnes nouvelles des services sur l'intranet.
- Conférence à l'intention des gestionnaires sous le thème de la reconnaissance.

Dotation

- Optimisation du processus de déclaration d'absence pour le personnel enseignant travaillant dans les écoles primaires et les écoles spécialisées via un outil informatique.
- Développement d'un outil de gestion des listes de priorité en FGA et en FP.
- Gestion du processus de sécurité d'emploi en contexte de pandémie.
- Gestion des services de garde d'urgence en contexte de pandémie.
- Gestion des séances de placement à distance pour l'ensemble du personnel.
- Développement d'un outil de séance virtuelle.
- Révision du formulaire d'évaluation du rendement du personnel enseignant du secteur de la FP.

Paie et avantages sociaux

- Mise à jour constante des procédures applicables pour Paie et GRH dans le contexte de la COVID-19.
- Mise en place de formation en ligne et de capsules pour le personnel du bureau de la paie et des avantages sociaux.
- Confidentialité : retrait de l'utilisation du NAS pour accéder la première fois au dossier d'employé.
- Finalisation de la révision des accès pour Paie et GRH à des fins de standardisation.

Santé et sécurité au travail

- Mise à jour constante de la procédure de réouverture des écoles en situation de coronavirus (COVID-19).
- Soutien aux directions d'établissement par l'envoi d'une ressource afin de les soutenir dans la mise en œuvre des mesures sanitaires.
- Gestion de plus de 3 000 demandes d'exemption.
- Début des travaux en vue de l'implantation d'un logiciel de gestion des invalidités.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

Niveau d'effectif :

En vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, le CSSDM doit faire état de son niveau d'effectif. Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le ministère de l'Éducation (MEQ) a fixé la cible à 21 372 733,54 heures rémunérées. Durant cette période, il y a eu un dépassement de 282 806,57 heures qui s'explique notamment par les éléments suivants :

- Avec l'annonce du MEQ visant l'ajout de ressources additionnelles (personnel enseignant, personnel professionnel et personnel de soutien), de nouvelles ressources ont été embauchées pour assister le personnel déjà en fonction afin de recruter, doter et gérer ces ressources additionnelles.
- Ajout de ressources pour appuyer le personnel de soutien et professionnel responsable de la gestion des investissements en infrastructure.
- Dans le contexte de la pénurie de main-d'œuvre qui touche plusieurs emplois, le personnel en fonction a travaillé en sus de ses heures normales de travail afin de répondre aux besoins de nos établissements et en adéquation avec notre mission.

Période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Catégorie de personnel	Total d'heures rémunérées
Personnel d'encadrement	1 054 942,12
Personnel professionnel	1 548 451,62
Personnel enseignant	10 854 283,73
Personnel de bureau, technicien et assimilé	6 502 985,84
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	1 694 875,81
Total	21 655 540,11

Résultats financiers

Analyse financière

Pour l'année scolaire 2019-2020, le Centre de services scolaire de Montréal a réalisé un déficit de 15,1 M\$ comparativement à un léger surplus de 0,4 M\$ en 2018-2019. Le déficit s'explique par les impacts financiers de la pandémie de COVID-19 qui s'élèvent à plus de 14,7 M\$ pour la période du 13 mars au 30 juin 2020.

En effet, la pandémie et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités dans le secteur de l'éducation. Pour le CSSDM, les incidences de la pandémie découlent principalement des mesures décrétées par les gouvernements depuis le mois de mars 2020, visant à assurer la protection de la santé de la population.

Les revenus ont reculé de 1%, passant de 1 242,1 M\$ en 2018-2019 à 1 230,6 M\$ en 2019-2020, soit une baisse de 11,5 M\$. Celle-ci est attribuable en grande partie à une perte de revenus causée par la pandémie de COVID-19, dont une baisse de 3,3 M\$ au niveau des droits de scolarité et frais de scolarisation et de 25 M\$ au niveau des ventes de biens et services. Cette perte a été partiellement compensée par une augmentation des revenus de 5,8 M\$ liés à la subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, une augmentation de 7 M\$ des revenus liés à la taxe scolaire et par une augmentation de 3,4 M\$ des revenus divers supplémentaires.

Les dépenses ont atteint 1 245,7 M\$ en 2019-2020, ce qui représente une augmentation de 0,3% comparativement à 1 241,6 M\$ l'année précédente. Les charges liées à l'enseignement et à la formation ont augmenté de 3,8 M\$, les charges liées au soutien à l'enseignement et à la formation sont restées stables, les charges liées aux services d'appoint ont diminué de 4,4 M\$, les charges liées aux activités administratives ont augmenté de 0,8 M\$, les charges liées aux activités relatives aux biens meubles et immeubles ont diminué de 7,2 M\$ et les charges liées aux activités connexes ont augmenté de 9,1 M\$. La pandémie de COVID-19 a également eu des répercussions importantes sur les dépenses. Le CSSDM et ses établissements ont encouru des charges additionnelles de 6,4 M\$ en lien avec les différentes mesures et initiatives mises en place pour lutter contre la propagation du virus. La suspension temporaire des activités a permis également de réaliser des économies substantielles de l'ordre de 31,3 M\$.

Projets d'investissements et de maintien d'actifs

Le CSSDM a poursuivi l'accroissement des dépenses liées à son budget d'investissement, et ce, malgré un arrêt des chantiers pendant une période approximative de six semaines au printemps 2020 lors de la suspension des activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les dépenses de maintien d'actifs se sont élevées à plus de 220 M\$, comparativement à 152 M\$ en 2018-2019.

De leur côté, les dépenses associées à des projets d'ajout d'espace se sont élevées à plus de 72 M\$ comparativement à 65 M\$ l'année précédente. La croissance des dépenses en maintien d'actifs de 45% entre 2018-2019 et 2019-2020 et, en ajout d'espace, de 11% entre 2018-2019 et 2019-2020, s'explique par la poursuite de la mise en œuvre du plan d'accroissement du Service des ressources matérielles visant à harmoniser sa capacité de réalisation aux allocations qui lui sont consenties.

Résultats financiers

États financiers

BUDGET ANNUEL

1,24 G\$

LA POPULATION SCOLAIRE

114 179

MASSE SALARIALE

991 M\$

INVESTISSEMENT ADDITIONNEL DU GOUVERNEMENT DANS LES PROGRAMMES

15 M\$

DÉFICIT DU MAINTIEN D'ACTIF

1,7 G\$

VALEUR DE REMPLACEMENT DES ACTIFS

5,7 G\$

Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant

Conformément à l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique*, les états financiers du Centre de services scolaire de Montréal pour l'exercice financier clos le 30 juin 2020, incluant les notes complémentaires, et le rapport de l'auditeur indépendant sont soumis par la Direction générale au conseil d'administration. Il est à noter que les états financiers du système TRAFICS, le rapport de la direction (Direction générale du CSSDM), le rapport de l'auditeur indépendant ainsi que les notes complémentaires aux états financiers sont disponibles à <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/a-propos/budget-etats-financiers/>.

Dans son rapport de l'auditeur indépendant portant sur nos états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2020, la firme Deloitte a émis une opinion à l'effet que « [...] les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de services scolaire de Montréal au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) ».

Analyse des états financiers par la direction (non auditée)

L'analyse par la direction doit être lue conjointement avec les états financiers du CSSDM, incluant les notes complémentaires. Pour l'année scolaire 2019-2020, le CSSDM a réalisé un déficit de 15,1 M\$ comparativement à un surplus de 0,4 M\$ en 2018-2019. La quasi-totalité du déficit s'explique par les impacts financiers de la pandémie de COVID-19 qui s'élèvent à plus de 14,7 M\$ pour la période du 13 mars au 30 juin 2020. En excluant les effets de la pandémie, le CSSDM aurait réalisé un léger déficit de 0,4 M\$, ce qui est considéré comme l'équilibre budgétaire considérant les revenus de plus de 1 230,6 M\$. Ce résultat est attribuable à une gestion saine et responsable des fonds publics par l'ensemble des gestionnaires de budgets de l'organisation. Ainsi, les revenus ont reculé de 1%, passant de 1 242,1 M\$ en 2018-2019 à 1 230,6 M\$ en 2019-2020, soit une baisse de 11,5 M\$. Les dépenses ont atteint 1 245,7 M\$ en 2019-2020, ce qui représente une augmentation de 0,3% comparativement à 1 241,6 M\$ l'année précédente.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2020

ACTIFS FINANCIERS	2020 \$	2019 \$
Découvert bancaire	(5 035 628)	(5 933 138)
Subvention de fonctionnement à recevoir	150 649 087	166 103 675
Subvention à recevoir – Financement	609 055 378	576 897 201
Débiteurs	15 008 546	20 677 684
Stocks destinés à la revente	171 314	142 449
Placements de portefeuille et prêts	2 067 421	1 711 271
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	771 916 118	759 599 142

PASSIFS	2020 \$	2019 \$
Emprunt temporaire	9 814 349	12 387 672
Créditeurs et frais courus à payer	728 341 545	500 480 648
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 476 639	1 454 008
Revenus perçus d'avance	5 636 487	6 055 574
Provision pour avantages sociaux	65 255 800	60 824 142
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 258 083 158	1 213 400 168
Passif au titre des sites contaminés	175 848 250	161 429 016
Autres passifs	65 094 722	64 520 277
TOTAL DES PASSIFS	2 309 550 950	2 020 551 505
DETTE NETTE	(1 537 634 832)	(1 260 952 363)

ACTIFS NON FINANCIERS	2020 \$	2019 \$
Immobilisations corporelles	1 439 288 008	1 178 188 143
Stocks de fournitures	2 377 266	2 380 572
Charges payées d'avance	1 400 326	955 491
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	1 443 065 600	1 181 524 206

ANALYSE DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

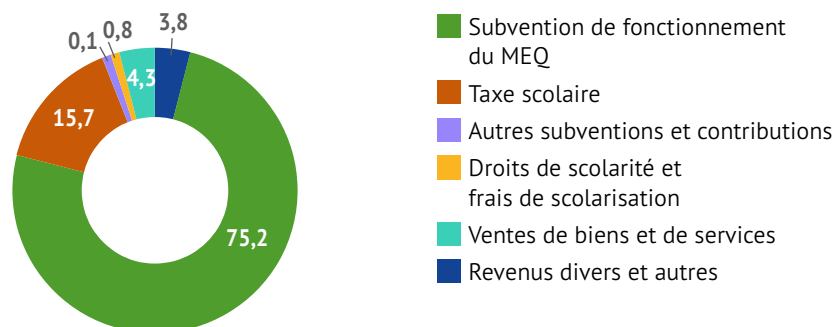
SOMMAIRE DES RÉSULTATS	2020 \$	2019 \$
Revenus totaux	1 230 595 308	1 242 068 794
Charges totales	1 245 736 383	1 241 642 175
EXCÉDENT / (DÉFICIT)	(15 141 075)	426 619

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ	2020 \$	2019 \$
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	(79 428 157)	(79 854 776)
Excédent (déficit) de l'exercice	(15 141 075)	426 619
DÉFICIT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(94 569 232)	(79 428 157)

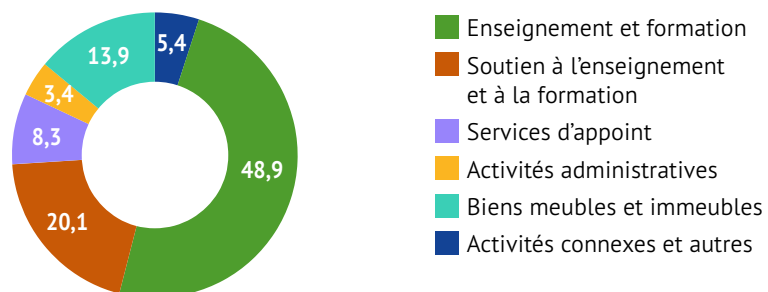
En considérant les données des exercices précédents, et en excluant les effets de la pandémie de COVID-19, les résultats financiers de l'année 2019-2020 démontrent un effort continu et rigoureux de gestion des fonds publics par tous les titulaires de budget du CSSDM.

Résultats financiers

Revenus par source (%)



Charge par activité (%)



ANALYSE DES REVENUS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

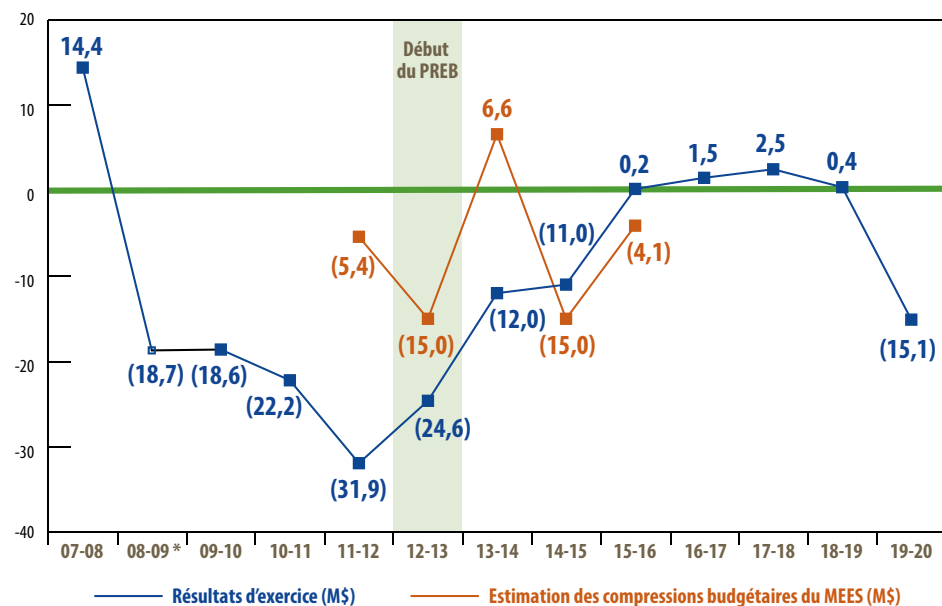
REVENUS	2020 \$	2019 \$
Subventions de fonctionnement du MEQ	925 998 813	920 166 725
Taxe scolaire	193 516 305	186 500 755
Autres subventions et contributions	842 226	872 155
Droits de scolarité et frais de scolarisation	10 252 667	13 619 374
Ventes de biens et de services	52 706 684	77 726 104
Revenus divers et autres	47 278 613	43 183 681
TOTAL DES REVENUS	1 230 595 308	1 242 068 794

ANALYSE DES CHARGES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

CHARGES	2020 \$	2019 \$
Enseignement et formation	609 265 818	605 481 972
Soutien à l'enseignement et à la formation	250 415 922	250 589 209
Services d'appoint	103 343 516	107 712 857
Activités administratives	42 110 069	41 289 920
Biens meubles et immeubles	173 079 472	180 265 351
Activités connexes et autres	67 521 586	56 302 866
TOTAL DES CHARGES	1 245 736 383	1 241 642 175

Évolution des excédents et des déficits de l'exercice

Ce graphique représente l'évolution des excédents et des déficits depuis l'exercice 2007-2008 jusqu'à l'exercice 2019-2020. Il est à noter qu'au cours de l'exercice 2008-2009, les conventions comptables des commissions scolaires ont été révisées afin de les rendre conformes à celles du gouvernement en vue de l'intégration des commissions scolaires dans les états financiers du gouvernement sur la base de la méthode de la consolidation ligne par ligne, et ce, à compter de 2009-2010. Il importe aussi de noter que l'évolution des compressions pour le retour à l'équilibre budgétaire de la province, entre les années 2011-2012 et 2015-2016, a imposé à la CSDM des compressions cumulatives d'environ 33 M\$.



Le déficit d'exercice était en croissance entre 2008-2009 et 2011-2012. Les résultats financiers déficitaires de 24,6 M\$ de l'exercice 2012-2013 marquaient la première année de mise en œuvre du plan de retour à l'équilibre budgétaire (PREB). De 2011-2012 à 2014-2015, il y a eu une tendance soutenue de réduction du déficit d'exercice. Depuis 2015-2016, le CSSDM a atteint les objectifs de son PREB en présentant des excédents d'exercice de 0,2 M\$ en 2015-2016, de 1,5 M\$ en 2016-2017 et de 2,5 M\$ en 2017-2018. L'exercice 2017-2018 représente la première année où le CSSDM a adopté un budget sans PREB depuis plus de cinq ans. Malgré l'amélioration nette de la situation financière du CSSDM, l'année 2019-2020 marque le retour vers un déficit d'exercice causé par l'effet négatif la pandémie de la COVID-19 et de la fermeture de nos établissements scolaires pour la période allant du 13 mars 2020 au 30 juin de la même année.

Interventions liées à l'intimidation et à la violence

Comme prévu au *Règlement R2012-1* sur la résolution des différends et sur le traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents ainsi que les plaintes formulées par des tiers, voici un tableau des plaintes liées à l'intimidation et à la violence qui ont été traitées par le Bureau des directions d'unité (BDU) pendant l'année 2019-2020.

Pour deux plaintes traitées par le BDU, les parents concernés ont également sollicité l'intervention du Protecteur de l'élève. Aucune de ces plaintes n'a toutefois nécessité de faire appel à un comité de révision.

2019-2020

Unité	Nombre de plaintes
Unité 1	1
Unité 2	2
Unité 3	1
Unité 4	1
Unité 5	3
Unité 6	1
Total	9

Sommaire du rapport annuel du protecteur de l'élève

La fonction de protecteur de l'élève a été mise en place le 20 juin 2012. Ce dernier est une tierce personne indépendante du Centre de services scolaire de Montréal et de la personne qui a recours à ses services. Le protecteur de l'élève ne représente ni le centre de services scolaire ni le plaignant afin d'assurer un traitement le plus impartial possible.

Voici un résumé des dossiers traités au cours de l'exercice 2019-2020.

Au total, 75 dossiers ont été traités au cours de cet exercice

par la protectrice de l'élève, Mme Dominique Paillé, soit une forte diminution par rapport à l'année 2018-2019. Cela s'explique par une nouvelle organisation du travail consistant à faire davantage équipe avec les ressources internes pour prendre en charge les cas rapportés au bureau du protecteur de l'élève.

Les tableaux ci-dessous présentent les faits saillants quant au traitement des dossiers, l'objet des plaintes faites à la protectrice de l'élève et la répartition des demandeurs selon l'ordre d'enseignement.

Traitements des demandes en 2019-2020

Plaintes retournées à l'interne pour traitement ou ayant fait l'objet d'un travail conjoint avec l'instance concernée	44	59 %
Plaintes qui, après analyse sommaire, ont été rejetées avec une lettre explicative à l'appui	19	26 %
Plaintes n'ayant pas eu de suite en raison de mauvaises communications	5	6 %
Plaintes portant sur des allégations d'intimidation	3	4 %
Plaintes portant sur des allégations d'agression sexuelle qui ont été prises en charge dans un cas par la police et dans l'autre par les services sociaux	2	2,5 %
Plaintes ayant été traitées par voie de médiation	2	2,5 %
Total	75	100 %

Parmi les 75 plaintes reçues, deux provenaient de regroupements de plaignants, comptant respectivement 10 et 12 parents.

Objet des plaintes en 2019-2020

Désaccord avec des décisions rendues par une instance scolaire	45 %
Demandes d'aide particulière ou de services supplémentaires	40 %
Insatisfactions à l'égard du transport (refus de service ou besoins spéciaux)	10 %
Demandes de changement d'école ou de commission scolaire	5 %
Total	100 %

Demandsurs selon l'ordre d'enseignement en 2019-2020

Primaire	55 %
Secondaire secteur « jeunes » formation générale	30 %
Secondaire secteur « jeunes » formation professionnelle	10 %
Secondaire secteurs adultes	5 %
Total	100 %

Seulement quatre plaintes du primaire ont mené à la rédaction d'avis. La protectrice de l'élève a pu observer quelques tendances préoccupantes, notamment :

- L'insatisfaction due au déplacement d'élèves de leur école de quartier ou de l'école choisie vers une autre école (primaire et secondaire).

Une école secondaire a, à elle seule, généré de très nombreuses plaintes à ce chapitre. Diverses écoles primaires ont aussi été ciblées à cet égard.

- L'insatisfaction à l'égard de quelques enseignants quant à leurs attitudes et propos au sujet des modalités d'évaluation (refus de fournir une grille d'évaluation).

Les enseignants étant les experts de l'évaluation de leurs élèves, il est clair qu'ils doivent en répondre à qui leur pose des questions ou demande des explications. Par ailleurs, les directions ont aussi le devoir de s'assurer de l'adéquation des modalités d'évaluation utilisées par les enseignants.

Ligne de signalement

En vertu de *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le CSSDM s'est doté des outils nécessaires pour recevoir et traiter les divulgations (signalements) à l'égard des actes répréhensibles, et ce, depuis le 22 novembre 2018. L'article 25 de cette loi prévoit que l'organisme public doit indiquer dans son rapport annuel les statistiques relatives aux divulgations reçues. Les données à cet effet pour la période du **1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020** sont les suivantes :

Nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	40	
Nombre de divulgations auxquelles le responsable des divulgations a mis fin en application du paragraphe 3° de l'article 22 (divulgations non recevables) ¹	38	
Nombre de divulgations recevables ayant fait l'objet de vérifications par le responsable du suivi des divulgations	2	
	Fondées	Non fondées
Divulgations recevables ayant été jugées fondées ou non fondées par le responsable du suivi, réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles (à noter que le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs et qu'une seule divulgation peut appartenir à plus d'une catégorie d'actes répréhensibles)	0	2
- Contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0	0
- Manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0	0
- Usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0	2
- Cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0	0
- Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0	0
- Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5°	0	0

1 Il s'agit de divulgations non recevables en raison, notamment, du fait que la divulgation est soit frivole, soit effectuée à des fins personnelles et non d'intérêt public ou encore que l'objet de l'acte répréhensible allégué ne relève pas de son mandat ou fait l'objet d'un recours devant un tribunal. Lorsqu'applicables, ces divulgations ont été transmises (ou le divulgateur référé) aux instances concernées en mesure d'assurer le suivi nécessaire.

Code d'éthique et de déontologie

Règlement R1998-5

L'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* et l'article 4.7 du Règlement R2019-1 concernant le *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal* prévoit qu'un rapport annuel d'activités soit présenté par la personne responsable de déterminer s'il y a eu contravention au *Code d'éthique et de déontologie* et d'imposer une sanction.

Pour l'année 2019-2020, sept plaintes ont été reçues :

- Quatre plaintes ont été rejetées ou étaient irrecevables ;
- Trois plaintes ont été accueillies.

Les plaintes accueillies portent sur les manquements suivants et, pour chacune, des sanctions ont été imposées :

- Devoir de courtoisie, politesse et loyauté (sévère réprimande) ;
- Devoir de respecter les tâches et fonctions dans l'administration du cas d'un élève et devoir de respecter les tâches et fonctions dans l'administration d'une école (blâme) ;
- Devoir de collégialité, solidarité et loyauté (réprimande).



cssdm.gouv.qc.ca